



Terrain non constructible litige entre deux personnes

Par **loume**, le **05/11/2009** à **12:59**

Bonjour,

j'ai un terrain acheter en 1990 avec mon frère à part égale devant notaire,mais la part de chacun n'avais pas été determiner.Aujourd'hui je souhaite déterminer l'emplacement de ma part. Mon frère si oppose. Que dois je faire ? merci à vous de répondre svp à ma question MR LOMBARDO